



EUROPE

Quinzième Comité permanent du Comité régional de l'Europe

(session supplémentaire informelle pour les membres du CPR qui participent à la Conférence ministérielle européenne de l'OMS sur les systèmes de santé – Tallinn, 25-27 juin 2008)

Tallinn, 27 juin 2008

EUR/RC57/SC(extra)/REP
1^{er} juillet 2008
81719
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport sur la session supplémentaire

Introduction

1. Le quinzième Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CPCR) a tenu une session supplémentaire à Tallinn (Estonie) le vendredi 27 juin 2008, immédiatement après la clôture de la Conférence ministérielle européenne de l'OMS sur les systèmes de santé. Les personnes suivantes se sont excusées : professeur Tomica Milosavljevic (Serbie) et Mme Dana Farkasova (Slovaquie), ainsi que le docteur David Harper (président exécutif de la cinquante-septième session du Comité régional) et le docteur Bozidar Voljc (membre du Conseil exécutif de la Région européenne de l'OMS).

Composition d'organes et de comités de l'OMS

2. À la suite d'une réunion privée, la présidente du CPR a indiqué que ce dernier avait résolu le problème potentiel que pourrait poser le fait qu'un même pays présente des candidatures à un siège au Groupe de prospection régional et à un siège au Comité permanent. En ce qui concerne les candidatures à un siège au Comité permanent, ce dernier a décidé que les candidatures reçues après la date limite n'étaient pas admissibles, et il est parvenu à un consensus sur les trois candidats qu'il recommanderait au Comité régional.

3. Un consensus intérimaire a également été obtenu au sujet des candidats à trois des quatre sièges au Conseil exécutif réservés à la Région européenne qui deviendront vacants prochainement. La décision finale concernant les candidats recommandés serait prise lors de la session finale du CPR, qui se tiendra à Batoumi (Géorgie). Le CPR a rappelé que, lors de sa session précédente, il était parvenu à un accord concernant le candidat au Comité Politiques et coordination du Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine.

Examen des résultats de la Conférence ministérielle

4. Le Comité permanent a félicité le pays hôte, l'Estonie, et le secrétariat de l'OMS pour l'excellente organisation et les résultats de la Conférence ministérielle. À la suite de son bon déroulement, on lancera un processus destiné à faire en sorte que les différentes parties (États membres, OMS et organisations partenaires) tiennent les engagements qu'elles avaient pris en adoptant la Charte de Tallinn. Le Comité

permanent est convenu que la première mesure de ce processus consisterait à incorporer les points saillants convenus à Tallinn dans le document de travail destiné à la cinquante-huitième session du Comité régional relatif à la direction et à la gouvernance des systèmes de santé dans la Région européenne de l’OMS, et à ajouter au dispositif du projet de résolution correspondant un paragraphe aux termes duquel le Comité régional approuverait la Charte et indiquerait deux ou trois domaines dans lesquels il convenait de prendre des mesures pour lui donner effet, étant entendu que les résultats seraient communiqués au Comité régional en 2010. Certains membres du CPR ont souscrit à la demande, présentée par la délégation de la Fédération de Russie lors de la Conférence, selon laquelle il convenait maintenant d’élaborer un plan d’action détaillé, mais d’autres ont relevé qu’il n’y avait pas assez de temps pour le faire avant la cinquante-huitième session du Comité régional et que, de toute façon, un plan d’action était un outil classique pour une démarche verticale et ne représentait peut-être pas la meilleure démarche pour les systèmes de santé. Des comparaisons, des études de cas concernant les meilleures pratiques, des principes directeurs, etc. conviendraient mieux pour les activités relatives aux systèmes de santé.

5. Deux questions concernant les systèmes de santé qui avaient été abordées lors de la Conférence, à savoir les migrations du personnel de santé et les déterminants sociaux de la santé, seraient inscrites à l’ordre du jour de la Soixante-deuxième Assemblée mondiale de la santé, qui se tiendrait en 2009, et mériteraient par conséquent une attention particulière. La première serait examinée au titre du point de l’ordre du jour de la cinquante-huitième session du Comité régional portant sur la direction et la gouvernance, tandis que la seconde ferait l’objet d’une séance d’information technique ; à cet égard, le CPR a appris avec satisfaction que le rapport de la Commission sur les déterminants sociaux de la santé serait rendu public en août 2008 et que son président, Sir Michael Marmot, participerait à la session du Comité régional.

6. Le CPR a estimé qu’il importerait de définir des messages essentiels de la Conférence de Tallinn, comme cela avait été fait à la suite de la Conférence d’Alma-Ata sur les soins de santé primaires.

Examen du projet de résolution de la cinquante-huitième session du Comité régional sur les stratégies de modification des comportements et la santé : le rôle des systèmes de santé

7. Le CPR a approuvé le projet de résolution, qui avait été révisé compte tenu des observations formulées lors de sa précédente session.

Examen des exposés des membres du CPR sur les questions techniques et de politique générale examinées lors de la cinquante-huitième session du Comité régional – consensus

8. Le CPR a marqué son accord sur les grandes lignes des exposés que ses membres feraient lors de la présentation des points de l’ordre du jour de la cinquante-huitième session du Comité régional sur la direction et la gouvernance, le changement de comportement, le projet de budget programme 2010-2011 de l’Organisation et le processus consistant à rendre compte de la suite donnée aux résolutions adoptées lors des sessions précédentes du Comité régional. Un examen final de ces exposés serait effectué lors de la session finale du quinzième CPR.

9. La présidente du CPR a demandé aux membres de ce dernier de lui faire connaître leurs vues concernant les questions sur lesquelles elle devrait mettre l’accent dans son exposé relatif au rapport de synthèse du CPR, et de lui remettre des photos d’eux-mêmes dans des cadres professionnels, si possible liés à l’OMS.